

**Bulletin d'inscription : Brocante ARSY 19 avril 2020**

**A retourner impérativement avant le 15 avril 2020**

Soit aux heures de permanence les samedis 28/03, 04/04 ou 11/04 de 9h à 13h, ou par courrier à l'adresse suivante. M.Wacheux Teddy, 21 Rue du Parc 60190 ARSY.

(Seuls les bulletins comportant tous les renseignements seront pris en compte)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

*Pour les professionnels :*

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_

Qualité et domicile des participants : \_\_\_\_\_

Pour tous :

Adresse (siège social pour les professionnels) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Particuliers : Nombre de mètre(s) : \_\_\_\_\_ X 4€ le ml = \_\_\_\_\_ € \* nombre de M gratuits \_\_\_\_\_

Professionnels : Nombre de mètre(s) : \_\_\_\_\_ X6 le ml = \_\_\_\_\_ €

Règlement à joindre au bulletin de réservation, chèque à l'ordre de  
« Amicale des chasseurs d'Arsy »

Liste des objets : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**ATTESTATION A COMPLETER OBLIGATOIREMENT**

Merci de fournir une copie de votre pièce d'identité ou de votre permis de conduire obligatoire

N° : \_\_\_\_\_ Délivré(e) le : \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

Particuliers : J'atteste sur l'honneur que je m'engage à ne participer qu'au maximum à deux manifestations par an (art. L 310-2 CC et R.321-9CP) et que les marchandises proposées à la vente n'ont pas achetées pour être revendues.

\*Le droit d'inscription est fixé à 4€ le mètre linéaire pour les particuliers. Pour les habitants d'Arsy , 1ml offert pour 4ml réservés.

En remplissant ce document, je m'engage à respecter le règlement.

Le règlement est téléchargeable sur le site de la commune d'Arsy : <http://www.arsy.fr/> ou sur la page Facebook de l'association « Amicale des Chasseurs d'Arsy ».

Emplacement souhaité

Signature